

BUDGET PROVINCIAL 2009 - FAITS SAILLANTS POUR LES ENTREPRISES

Afin de bien vous informer sur les mesures aux entreprises annoncées dans le dernier budget provincial, nous avons joint une **section spéciale « Budget »** à votre Info-Fax d'avril. Vous pouvez consulter cette section en **page 5**.

SAVIEZ-VOUS QUE...

En bref, les dépenses du budget 2009-2010 se répartissent de la façon suivante:

- 44,8 % à la santé et services sociaux
- 24,1 % à l'éducation
- 31,1 % pour le reste (incluant le réseau routier)

Pour en savoir plus, rendez-vous en p. 5 ou consultez notre site Internet au www.ccmatane.com

LA CHAMBRE DE COMMERCE RECHERCHE DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Lors de sa prochaine Assemblée générale annuelle, qui aura lieu à la fin mai prochain, trois postes seront à combler au sein du conseil d'administration de votre chambre de commerce.

Si vous désirez vous investir au sein de votre chambre et ainsi contribuer à l'amélioration de l'économie de votre région, contactez-nous au (418) 562-9344.



En cette période d'incertitude économique, il est important de se serrer les coudes afin de minimiser les pertes pour les entreprises de notre région !

Dans ce numéro :

Retour sur les activités de la Chambre	2
Bienvenue à nos nouveaux membres	2
Concours M & M	2
Programme SERRÉ	3
Crise économique, nouvelles encourageantes	3
Nouvelles de nos membres et partenaires	4
Budget provincial 2009 - Faits saillants pour les entreprises	5

À METTRE À VOS AGENDAS...

5 à 7 Affaires - Valeurs Mobilières Desjardins



Conférencier: M. Jean Laneville,
Économiste principal à la Fédération
des chambres de commerce du Québec.

Thème: Perspectives économiques pour le Québec
et la région du Bas-St-Laurent

Date: Mercredi, le 29 avril 2009 à 17 h 00

Lieu: Quality Inn de Matane

Coût: 20,00 \$ Membre 30,00 \$ Non-Membre
Une consommation et goûté inclus.

Pour réservation, contactez-nous au (418) 562-9344.



Un réseau d'ici,
pour les gens d'ici !

Chambre de commerce-
région de Matane
290, ave St-Jérôme
Matane (Québec) G4W 3A9

Tél.: (418) 562-9344
Fax: (418) 562-7734
info@ccmatane.com

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE LA CHAMBRE...



Plus d'une vingtaine de personnes ont assisté au dernier déjeuner-conférence CMA qui s'est tenu le 10 mars dernier en compagnie de M. Gino Ouellet, président-directeur général de Bois BSL inc.

À cette occasion, M. Ouellet a fait un résumé de son cheminement professionnel et personnel, cheminement qui en a étonné plusieurs! Comme ont pu le constater les gens présents, la détermination et l'esprit avant-gardiste de M. Ouellet ont fait de lui un homme d'affaires respecté dans la région et très impliqué dans son milieu. M. Ouellet a également profité de l'occasion pour aborder le dossier du maintien des avantages fiscaux pour les régions ressources.

Pour ceux qui désireraient en connaître plus sur M. Ouellet, nous vous invitons à lire sa biographie, faite par les Publications L'Avantage, et qui s'intitule: « Gino Ouellet, Jusqu'au bout... ». Il vous est possible de vous procurer un exemplaire de cet ouvrage à votre Chambre de commerce, au 290, St-Jérôme, au coût de 29 \$, taxes incluses.

Lecture qui, nous en sommes sûrs, saura inspirer et plaire à plus d'un!

Quelques photos de l'événement sont présentées à la section « Calendrier des activités » du site Internet de la Chambre au www.ccmata.com



Ordre des comptables
en management
accrédités du Québec

Comptables créatifs

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX MEMBRES !



PIERRE MOREL, JOURNALISTE

Pierre Morel partage sa vie entre plusieurs passions. Sa famille demeure prioritaire, mais le monde des médias, où il évolue depuis 1975, occupe une bonne part de son temps notamment à l'Avantage Gaspésien et Pêche Impact. Sa dernière passion, son voilier, lui permet de prendre le large.

ROCKDÉTENTE 99,9

Station affiliée au réseau Astral Média, **RockDétente 99,9** est présente dans la région de la Matapédia depuis quelques mois. Vous pouvez syntoniser cette station au **99,9 FM** ou en vous rendant au www.rockdetente.com/amqui/accueil/radio-en-direct.

BOUTIQUE CHLOROPHYLLE AUX QUATRE VENTS

Située au **697, av. du Phare Ouest**, la **Boutique Chlorophylle aux Quatre Vents** se spécialise dans la vente de produits de plein air, de vêtements et d'accessoires.

Pour un aperçu des produits offerts par la boutique de M. Raphaël Guité, propriétaire, rendez-vous au www.chlorophylle.com. (418) 562-3895.

RANCH YVAN LAVOIE

Situé au 126, route Adhémar-Joncas, le **Ranch Yvan Lavoie** se spécialise dans la production de veaux d'embouche.



Pour rejoindre M. Yvan Lavoie, composez le (418) 737-4749.

AFIN DE MAINTENIR À JOUR NOTRE FICHER DE MEMBRES, CONTACTEZ-NOUS EN CAS DE MODIFICATION DES INFORMATIONS SUR VOTRE ENTREPRISE : (418) 562-9344.



GAGNANTE DE LA PROMOTION 50 \$ DE RABAIS CHEZ LES ALIMENTS M & M



La gagnante de la Promotion M & M de mars 2009 est
Mme Hélène Lemieux du Salon Favori, situé sur l'avenue St-Rédempteur.

Pour participer à ce tirage et ainsi courir la chance de remporter un certificat-cadeau d'une valeur de 50 \$, vous n'avez qu'à mentionner votre membership à la Chambre de commerce lors de vos achats aux Aliments M & M.

En plus de courir la chance d'être lauréat, vous encouragez aussi votre Chambre de commerce car une ristourne variant de 3 à 5 % de la valeur totale de vos achats est versée à la Chambre. VEUILLEZ INFORMER VOS CONNAISSANCES QUE LA FONDATION MARJORIE EST ÉGALEMENT AFFILIÉE À CE PROGRAMME.

Les objectifs de ce programme sont de soutenir les **entreprises touchées par le ralentissement économique** en leur offrant l'opportunité d'utiliser la réduction des heures de travail pour développer les compétences de leur personnel, afin d'atténuer, lorsque possible, les incidences de la baisse des activités dans les entreprises.

Le programme vise le maintien à l'emploi de salariés de l'entreprise qui subiraient une mise à pied temporaire ou une réduction de leur temps de travail, sans l'intervention du programme.

Entreprises admissibles: Entreprises privées à but lucratif, organismes à but non lucratif, coopératives, entreprise ou organismes financés à plus de 50% par des fonds publics et qui font partie du secteur desservi par le comité sectoriel de la main d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire, associations représentant leur personnel. À noter que les entreprises du secteur manufacturier sont priorisées.

Activités admissibles: Alphabétisation, francisation, formation de base (incluant formation professionnelle), formation liée aux activités de l'entreprise et favorisant le développement des compétences et de la qualification de l'employé.

Dépenses admissibles: Formateur ou consultant externe (honoraires professionnels, frais de déplacement et de séjour, location de salle, dépenses de reprographie, de messagerie et le matériel pédagogique.

Le remboursement pour l'ensemble de ces dépenses ne peut toutefois pas dépasser 150\$/heure.

Travailleurs (le salaire, y compris les avantages sociaux, les frais de déplacement et de séjour). Le remboursement de ces dépenses ne peut dépasser 20\$/heure pour chaque personne participante.

Pour les entreprises ou organismes financés de 50% par des fonds publics et qui font partie du secteur desservi par le comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire, le remboursement des salaires et des avantages sociaux est ajusté au prorata de la portion non gouvernementale de leurs diverses sources de financement.

Les entreprises ont le droit au remboursement de leurs dépenses admissibles sans égard à leur masse salariale.

Maximum de 100,000\$ par entreprise.

Note: Nos remerciements à Mme Andrée Caron d'Emploi-Québec pour sa précieuse collaboration pour l'élaboration de cet article.

\$\$\$ CRISE ÉCONOMIQUE, NOUVELLES ENCOURAGEANTES \$\$\$

\$\$\$ Des données publiées le 13 mars dernier par Statistiques Canada sur la population active et le commerce extérieur démontrent que même en situation de crise économique, la région du Bas-St-Laurent est l'une des six régions du Québec à compter plus d'emplois qu'il y a un an. De plus, notre région **est celle qui se tire le mieux d'affaires au Québec**, avec un taux de croissance à l'emploi de 6,5 %, un des plus forts au Canada! Le contrat de fabrication de Bombardier à La Pocatière et le développement éolien sont en grande partie responsables de cette hausse du taux d'emplois.

\$\$\$ Pour ceux qui désireraient innover dans le domaine technologique, l'aide au démarrage de nouvelles entreprises dans ce secteur n'a jamais été aussi généreuse depuis longtemps. À cet effet, je vous invite à consulter l'article sur le budget provincial présenté en page 5.

\$\$\$ Le gouvernement prévoit une croissance de l'économie québécoise de -1,2 % en 2009 (-0,1% en taux nominal) et de +1,9 % en 2010 (3,9 % en taux nominal), soit la moyenne des prévisions de 10 institutions financières.

NOUVELLES DE NOS MEMBRES ET PARTENAIRES

FÉLICITATIONS À LA VOIX GASPÉSIENNE...

Qui s'est méritée le prix du meilleur projet spécial lors du congrès annuel des hebdomadaires Québécois qui s'est tenu dernièrement à Montréal. Le projet reconnu fût celui du cahier « vert » intitulé *Ensemble vers un présent plus vert*. Bravo à Messieurs Pierre-Mark Lavoie et Jean Gagnon, à Mme Johanne Fournier et à toute l'équipe de la Voix Gaspésienne

DES MATANAIS EN VEDETTES

Plusieurs gens d'affaires de Matane se retrouvent dans le volume 2 du magazine Vitalité Économique, dont nos membres **Claude Carrier, Denis et Alain Verreault, et Johanne Levasseur**. M. Carrier y est même consacré « Personnalité d'affaires »

Vous pouvez avoir accès au magazine en ligne en vous rendant au www.vitaliteeconomique.ca

CONCEPT MAT: ENCORE À LA UNE DU JOURNAL LE BUSINEST !

Grâce à son projet d'expansion et d'Innovation en Montérégie, l'entreprise Concept Mat fait encore honneur à la région de Matane en faisant la une, pour une deuxième fois en moins de six mois, du journal le Business. Le plus grand des succès dans vos nouvelles installations!

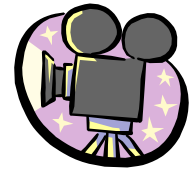


NOUVEAU LOGO À LA MAISON DES COULEURS

Afin de souligner son 50^e anniversaire, la Maison des Couleurs a dévoilé son nouveau logo, le 9 mars dernier.

La Chambre de commerce est fière de votre réussite et vous souhaite la meilleure des chances pour vos cinquante prochaines années !

Saviez-vous que vous pouviez être informé de toute les nouveautés vidéos et des nouveaux films à l'affiche à votre **Cinéma Gaieté**, et ce, **gratuitement**.



Pour ce faire, vous n'avez qu'à vous inscrire en vous rendant sur le site du cinéma au www.cinemagaiete.com ou en envoyant votre demande à cinemamatane@globetrotter.net

Info-Pub:

Envoi de publicités, par courriel, à plus de 375 destinataires du monde des affaires et aux membres de la Chambre et ce, à peu de frais (60\$ plus taxes pour les membres, 85 \$ plus taxes pour les non-membres).

MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE DES MEMBRES DU SITE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

La mise à jour du fichier-membres du site web de la Chambre vient d'être complétée. Bien que nous ayons mis tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude des informations inscrites, il se peut que des erreurs s'y soient glissées.

Nous vous invitons donc à vérifier les renseignements concernant votre entreprise et de nous informer de toute erreur ou commentaire relatifs aux renseignements inscrits.

LIVRE DE RECETTES DES MEMBRES DE LA CHAMBRE

Plus d'une soixantaine de membres ont déjà confirmé leur participation au livre de recettes. Plusieurs sont enthousiastes à l'idée de rallier publicité à long terme pour leur entreprise à un fonds d'aide à des causes régionales.

Nous vous rappelons que vous avez deux semaines pour nous remettre votre recette, une fois votre participation confirmée et que votre participation à ce projet est gratuite, à moins que vous désiriez y insérer une publicité.

Dans un souci de **parfaite collaboration**, nous vous demandons de nous faire parvenir votre matériel, dans les délais prescrits, par télécopieur ou par courriel. Merci de votre collaboration !

Fax: (418) 562-7734

Courriel: info@ccmatane.com

BUDGET PROVINCIAL 2009

FAITS SAILLANTS POUR LES ENTREPRISES

Le budget déposé le 19 mars dernier par la ministre des Finances, Mme Monique Jérôme-Forget propose bon nombre de mesures qui en cette période aideront les entreprises à traverser la crise et à se préparer pour la relance. En voici quelques-unes...

- Création d'un **fonds d'urgence de 500 millions de dollars (M\$)** sur deux ans en partenariat avec le Fonds de la solidarité FTQ et la Société générale de financement pour financer des projets d'investissement- tous secteurs d'activité confondus
- Bonification de **60 M\$** du FIER-Région
- Création d'un nouveau régime d'épargne-actions, le **REA II**, qui accordera une déduction fiscale aux particuliers qui investiront dans les entreprises admissibles
- **Bonification de 200 M\$ du programme Renfort** et son élargissement aux secteurs forestier et touristique (voir l'Info-Fax de mars 2009 pour plus d'informations sur ce programme).
- Prolongement jusqu'à la fin 2011 de **l'amortissement accéléré à 50% pour le matériel de fabrication et de transformation**
- Amortissement accéléré pour le matériel informatique dont le taux sera de **100%** pour les biens acquis avant février 2011
- Bonification de l'enveloppe budgétaire prévue pour le programme **SERRÉ de 25 M\$** (voir p. 2).
Le Pacte de l'emploi est bonifié et élargi : l'investissement total passera à **1,5 G\$** sur trois ans
- Élargissement du crédit d'impôt pour la formation de la main-d'œuvre aux **secteurs forestier et minier** et une aide additionnelle de 65 M\$ sur deux ans pour le secteur forestier
- Hausse de 400 000\$ à 500 000\$ du montant du revenu admissible au taux réduit d'imposition pour petites entreprises

BONIFICATION DE LA MESURE DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Pour subventionner des projets de formation afin de permettre à des travailleurs de rehausser leur niveau de formation de base ou leurs compétences afin d'éviter qu'ils ne perdent leur emploi. Dans le cadre du volet entreprises de la mesure, Emploi-Québec augmente sa contribution maximale aux projets de formation financés, la faisant passer de 50 % à 75 % pour les projets approuvés d'ici le 1er janvier 2011. De plus, le salaire maximal qui peut être remboursé aux entreprises sera haussé à 20 \$ l'heure.

HAUSSE DE LA CONTRIBUTION MAXIMALE D'EMPLOI-QUÉBEC AU FINANCEMENT DES PROJETS DE FORMATION DANS LE CADRE DES PROJETS ÉCONOMIQUES D'ENVERGURE

Augmentation de 25 % à 50 %, de façon à aider les entreprises qui s'engagent dans un projet d'expansion à prendre les moyens pour permettre à leur main-d'œuvre de s'adapter aux changements.

HAUSSE DES ACTIVITÉS DE LA MESURE CONCERTATION POUR L'EMPLOI

Pour permettre à Emploi-Québec d'accorder un soutien technique et financier à un plus grand nombre d'entreprises pour la gestion et l'adaptation des ressources humaines

MISE EN PLACE D'UNE APPROCHE PROACTIVE DU SERVICE AUX ENTREPRISES

Par des équipes d'intervention régionales afin de cibler les entreprises susceptibles d'être touchées par le ralentissement économique et pour lesquelles il y aurait des possibilités de pertes d'emploi à court terme.